

TERMES DE REFERENCE

**Assistance technique pour la réalisation de formations et accompagnement sur
le rôle des femmes dans la transformation et la vente des produits artisanaux à
Hassilabiad, Maroc**

Projet

**« Renforcement du développement socio-productif et inclusif des oasis du Sud du
Tafilalet. Maroc »**

Association Hassilabiad - CERAI

JUILLET 2018

Contenu

| | | |
|---|--|---|
| | Assistance technique pour la réalisation de formations et accompagnement sur le rôle des femmes dans la transformation et la vente des produits à Hassilabiad, Maroc | 1 |
| 1 | Antécédents et cadre du projet | 2 |
| 2 | Objectifs et contenu du travail demandé | 3 |
| 3 | Délais et calendrier | 4 |
| 4 | Moyens à disposition de l'expert pour la réalisation du travail | 5 |
| 5 | Moyens que l'expert/e devra assurer | 5 |
| 6 | Propriété du rapport et des outils développés | 6 |
| 7 | Budget et paiement | 6 |
| 8 | Délais et forme de présentation d'offres | 6 |

1 Antécédents et cadre du projet

Les ONG Association Hassilabiad et le Centre d'Etudes Rurales et d'Agriculture Internationale (CERAI), exécutent un projet de coopération financé par la Délégation Provinciale de Saragosse et la Fondation Isabel Martín, et intitulé « Renforcement du développement socio-productif et inclusif des oasis du Sud du Tafilalet. Maroc »

Cette intervention a pour objectif de contribuer au renforcement socio-économique inclusif de l'oasis au sud de Tafilalet, et plus particulièrement de renforcer le rôle significatif des femmes dans leurs communautés. De façon spécifique, il s'agit de promouvoir des actions de développement socio-économique pour les communes de Taouz et Alnif à travers le renforcement des différentes associations de femmes et la réalisation d'activités génératrices de ressources destinées aux femmes des villages de la région.

Le projet vise à atteindre les résultats suivants :

Résultat 1. Les capacités des associations participantes ont été renforcées.

Résultat 2. Une partie du siège local de l'Association Hassilabiad est restaurée et équipée pour la commercialisation des produits artisanaux.

Résultat 3. La vente et la consommation de produits fabriqués par les associations est dynamisée dans les hôtels et les auberges de Merzouga et Hassilabiad.

Dans les trois résultats le **renforcement du rôle de la femme dans la transformation et la vente des produits artisanaux à Hassilabiad est prévu**. Pour cela, la première étape sera la sensibilisation du rôle des femmes et des difficultés qu'elles ont pour réaliser les tâches dans la production et la vente. Il est également nécessaire que les femmes qui vont travailler dans ce domaine, aient les connaissances pour la

préparation et la vente des produits, ainsi que la diffusion et la publicité de ceux-ci.

Les communautés oasiennes du sud du Maroc présentent un contexte social très traditionnel, basé sur la culture amazighe (berbère). Dans cette culture, la femme est soumise à un système patriarcal dans lequel sa contribution à l'économie familiale est sous-évaluée. Les femmes sont confrontées à des restrictions et attitudes qui tendent à rendre invisible leur travail, déprécier leurs responsabilités, réduire leur productivité, augmenter leur charge de travail et réduire leur participation aux prises de décision.

La stratégie la plus appropriée pour traiter cette situation, selon notre expérience et celles d'autres organisations, consiste à combiner un travail transversal sur le genre, avec des actions spécifiques qui mènent aux renforcements des femmes.

2 Objectifs et contenu du travail demandé

L'objectif de cette assistance technique est de contribuer à l'amélioration, la viabilité et la durabilité des actions intégrées mise en œuvre par l'Association Hassilabiad et CERAI dans le cadre du projet. De façon plus spécifique, il s'agit de **renforcer le rôle des femmes dans les activités de transformation, diffusion et vente des produits artisanaux, à travers un travail plus approfondi sur le genre.**

Spécifiquement, l'appui vise à réaliser une **formation, des ateliers et l'accompagnement des activités de production de minimum trois groupes de femmes des villages de Hassilabiad, El Begaa et M'Cissi**. Les ateliers seront sur la transformation des produits artisanaux en insistant sur la commercialisation, la gestion de la vente, la diffusion et la publicité. Une fois les ateliers finis, les groupes organiseront leur travail avec l'appui de le ou la consultante. Cet accompagnement va aider les groupes de femmes des différents villages, d'un côté pour l'organisation de la vente, et de l'autre côté pour mener une réflexion sur son rôle de femme dans le contexte de ces villages, et de valoriser son travail, aussi bien dans la famille que dans les activités productives.

Le (ou la) consultant (e) travaillera en collaboration avec l'équipe locale du projet, sous la supervision et direction de CERAI et du chef du projet.

A titre indicatif, les axes proposés pour la formation et les ateliers sont les suivants:

1. Formation:

Ateliers pour renforcer les connaissances et compétences en gestion économique des groupes des femmes, de façon à améliorer la viabilité de ses travaux et de la vente des produits. De façon générale, cette formation devrait inclure les thèmes suivants:

- Adaptation de produits pour la vente : emballage, étiquetage...
- Comptabilité basique pour la gestion économique
- Analyse des coûts
- Administration et procédures de gestion économique
- Marketing et publicité
- Réalisation de travaux pratiques pour chaque groupe selon leurs produits et leur système d'organisation

Il est attendu qu'au terme de la formation: les femmes connaissent les outils et procédures basiques nécessaires à une gestion économique adaptée à son travail; les contenus de la formation soient appliqués

à la situation réelle de chacun des groupes; améliorer l'estime des femmes et les capacités d'expression dans leur quotidien.

2. Accompagnement:

Assurer le renforcement des capacités des groupes, et l'appui spécifique aux femmes participantes à la formation. Avec cet accompagnement, les femmes vont s'organiser pour la gestion et la vente conjointe des produits, dans le magasin à Hassilabiad ainsi que directement aux hôtels et auberges.

Pour cela, la personne qui accompagne les groupes va travailler sur les aspects suivants:

- Plan de diffusion et marketing pour la vente aux auberges et les hôtels de Merzouga et Hassilabiad.
- Adéquation du magasin à Hassilabiad et mise en œuvre de la vente.
- Organisation des groupes pour la vente de produits: rôle de chaque groupe, formation d'un groupe pour la gestion de la vente, etc.

En même temps, un travail de fond sera fait sur le genre avec les groupes de femmes, de façon à ce qu'elles puissent formuler leurs besoins, leurs espoirs, leurs volontés et des pistes pour avancer dans ce sens.

3. Présentation des résultats aux groupes de femmes et évaluation conjointe.

À la fin de la période d'accompagnement, il y aura une présentation et des échanges avec les différents groupes, autour des résultats des activités et du rôle des femmes. Les femmes devront être capables d'élaborer une petite restitution des résultats destinée à elles-mêmes et à l'Association Hassilabiad. Les participants devront analyser de façon conjointe et proposer des lignes d'amélioration visant à renforcer le rôle des femmes dans les villages et communes.

A l'issu de cette prestation le (ou la) consultant (e) présentera un rapport synthétique le plus objectivement possible des informations recueillies dans la formation et l'accompagnement.

3 Délais et calendrier

Le/la prestataire doit avoir une expérience avérée en organisations et groupements de femmes, ainsi que de gestion économique et marketing. La prestation sera conduite pour une période de 6 mois sur le terrain dans les villages de Hassilabiad, El Begaa et M'Cissi.

Initialement, les dates de la prestation seront du mois de septembre au mois de février, mais les dates exactes seront spécifiées dans le contrat définitif et seront négociées avec le prestataire sélectionné. La personne sélectionnée devra être basé pendant la durée du contrat à Hassilabiad.

Plan de travail :

1. Diagnostic des groupes: information et visites ; fixer les dates pour les formations et préparation. 2 semaines.
2. Formations : transformation et préparation des produits ; comptabilité, gestion et organisation ; diffusion et publicité ; genre. 4 semaines, distribuées pour les trois villages.
3. Accompagnement et mise en marche vente au magasin à Hassilabiad et aux auberges, hôtels, etc., de Hassilabiad et Merzouga. 4 mois.
4. Restitution résultats, validation et recompilation information. 2 semaines.

| Quinzaines | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|--------------------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| Diagnostic des groupes | | | | | | | | | | | | |
| Formations aux groupes | | | | | | | | | | | | |
| Accompagnement et organisation | | | | | | | | | | | | |
| Restitution résultats | | | | | | | | | | | | |

Méthodologie:

- Le/la prestataire doit élaborer une proposition méthodologique dans laquelle sera détaillée la réalisation de la formation et de l'accompagnement, en tenant compte des indications présentées dans les TdRs.
- Le/la prestataire adaptera sa méthodologie en fonction des groupes.
- Lors des travaux pratiques, une dynamique participative devra être mise en place entre les participantes à la formation et l'accompagnement, à partir des expériences observées et vécues au niveau local.
- Un rapport final sera élaboré dans lequel sera présenté l'agenda, les formations réalisées, le matériel pédagogique utilisé, la liste de présence des participants, le suivi et l'accompagnement, photographies de tout le processus, les réussites et difficultés, les conclusions et recommandations ainsi que les évaluations de la formation et l'accompagnement par les participantes.

4 Moyens à disposition de l'expert pour la réalisation du travail

Association Hassilabiad et CERAI :

- Fourniront, dans la limite de leurs connaissances, tous les renseignements et contacts demandés par l'expert/e et se rapportant au travail demandé;
- assisteront l'expert/e dans ses démarches, dans la mesure où l'expert/e le jugera utile ;
- fourniront les moyens prévus dans le cadre du projet nécessaire pour développer l'activité tels que les fournitures de bureau (aussi portable), le logement et la voiture pour le déplacement aux villages des bénéficiaires.

5 Moyens que l'expert/e devra assurer

L'animation et l'accompagnement direct des unités de production sont fondamentaux pour mener correctement cette consultation en vue de mieux comprendre et appuyer les femmes dans leurs activités.

La personne sélectionnée doit avoir:

- Une expérience et connaissance en gestion économique.
- Une expérience en activités d'organisation à la base.
- Une connaissance des problématiques de genre dans la région.
- Avoir travaillé avec des femmes rurales.
- Une bonne aptitude méthodologique et technique à animer des discussions et mettre en

place des espaces de réflexion, sensibilisation et organisation.

- Une capacité de travail en équipe.
- Une expérience en travail de terrain en milieu rural, et une motivation particulière pour ce type de travail.
- La maîtrise des langues arabe et français (et berbère si possible).
- Connaissance du contexte.
- Le rapport de synthèse sera rédigé en français.

6 Propriété du rapport et des outils développés

L'Association Hassilabiad et CERAI pourront utiliser le rapport réalisé et les outils développés à sa convenance, en mentionnant à chaque fois son auteur/e. Parallèlement, l'auteur/e pourra utiliser cette étude à sa convenance, en mentionnant à chaque fois l'Association Hassilabiad et CERAI comme maître d'œuvre et la DPZ et la Fundación Isabel Martín comme bailleurs de fonds.

7 Budget et paiement

Le budget total pour mener à bien l'assistance sera au maximum de 42.000 DH (7.000 DH bruts par mois, compris honoraires et alimentation pendant la période du travail, plus les impôts et taxes légales). Les dépenses de logement et des déplacements dans la zone d'intervention seront couverts par le projet. Toutes les taxes, impôts et déductions seront mentionnés dans ce budget et seront responsabilité de la personne embauchée.

La facture finale devra inclure les honoraires de l'assistance technique ainsi comme tous les frais d'alimentation. Il est nécessaire d'émettre une facture légale au nom de CERAI.

Le paiement sera effectué par virement bancaire avec 33% à la signature du contrat, 33% aux trois mois et 34% à la fin du travail, une fois le rapport final validé par l'Association Hassilabiad et CERAI.

8 Délais et forme de présentation d'offres

L'offre devra inclure une proposition technique, une proposition financière (réponse au présent dossier d'appel d'offre), et un CV du/de la consultant/e. Le dossier devra être déposé au plus tard le 9 août 2018, sous forme électronique à l'email suivant : rosalia.riambau@cerai.org